



Echo de la mairie n°43 Décembre 2014



Le Château d'Hénin sur Cojeul

Le Premier Noël du Club des Jeunes en faveur des enfants d'Hénin sur Cojeul de 3 à 12 ans

Les enfants seront accueillis Salle René Ledent le dimanche 21 décembre de 15h à 19h pour un spectacle gratuit : Un dessin animé de Noël avec une surprise. Sur inscription avant le 14 décembre : chez M. Julien LOISON, Président du Club, 4, rue Guislain Debeugny.

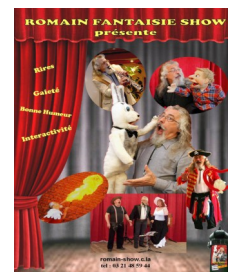
Un joyeux Noël ce samedi 20 décembre: Spectacle pour les enfants, Colis pour les aînés

Le traditionnel colis des aînés sera distribué par le Maire et les Conseillers municipaux à partir de 9h30.

Le spectacle « Le Carrosse de Noël » offert aux enfants de la commune de moins de 14 ans aura lieu l'après midi à l'Espace Isabelle de Hainaut de Bapaume. Des places sont encore disponibles, inscriptions en mairie.

Le Noël des enfants du RPI

Romain le Ventriloque et son lapin Harold viendront en représentation devant les enfants le jeudi 18 décembre après midi pour annoncer la venue du Père Noël . Le Père Noël devrait passer dans toutes les classes le vendredi 19 décembre si les enfants ont été bien sages !!!



Une nouvelle Association de Parents d'Elèves

APE SUD ARTOIS (apesudartois@laposte.net) : La nouvelle association présidée par Sandrine Deltour a tenu son assemblée générale le 21 novembre dernier. Elle prend le relais de l'ASES et de l'association des parents d'élèves de Mercatel pour organiser des opérations au profit des enfants. Sa première action sera **le marché de Noël à la salle des fêtes de Mercatel le 19 décembre** en fin d'après midi-début de soirée.

A la maternelle de Saint Martin sur Cojeul

avec Madame Martine Caron, enseignante, et mesdames Stéphanie Masclef et Laurie Lemaire, et le concours des parents



La journée du sport le 17 septembre: Marcher en équilibre et parcours avec les tricycles



Mets tes baskets et bats la maladie: Dans le cadre de l'action « Mets tes baskets et bats la maladie », nous avons marché dans le village le vendredi 17 octobre et nous avons profité de cette sortie pour ramasser les « petits trésors de l'automne ».



Sortie à l'Auditorium Henri Dutilleul de Douai : le conte musical « Anna, Léo et le gros ours de l'armoire » . La musique de Jean-François Verdier s'est faufilée de manière tendre entre les mots de l'histoire de Bernard Friot avec les solistes de l'Orchestre de Douai et Isabelle Carré Legrand.

Inscription sur les listes électorales

Dernier jour d'inscription en Mairie le 29 décembre après-midi.



Recensement citoyen

Appel aux jeunes de 16 ans, venez vous faire recenser en mairie muni de votre carte d'identité et de votre livret de famille.



Chers amis, je vous présente au nom du Conseil et du Personnel Communal, et en mon nom personnel nos meilleurs vœux d'excellente année 2015.

Ces vœux concernent en premier lieu votre santé, mais aussi des vœux de bonheur familial.

Bien évidemment, je n'oublierai pas la vie économique de notre cher pays qui a une incidence directe sur la vie de chacun d'entre nous. Je forme le vœu que nous puissions vivre en 2015 une inflexion sensible en faveur de l'emploi, pour que cette courbe du chômage qui atteint un niveau à la limite du supportable s'inverse enfin, et de manière durable. Je forme aussi le vœu pour que cette pression fiscale sans cesse aggravée s'arrête et c'est pourquoi, vous pouvez être assurés que nous ferons tout, pour qu'à notre niveau, nous continuions comme depuis de nombreuses années à **stabiliser votre imposition locale**. Je dis tout car nous apprenons régulièrement des désengagements de l'État, ce qui réduit notre capacité d'action en votre faveur.

Vous nous avez accordés à nouveau votre confiance pour ce 3ème mandat et nous vous en remercions.

Cette année 2014 a été une année fructueuse pour le Conseil Municipal.

Avec une équipe en partie renouvelée, nous continuons l'action entreprise dans le même état d'esprit. Vous avez pu apprécier que **la réforme des rythmes scolaires** que nous avons souhaitée, entreprise avec la Commune de Mercatel pour garantir le maintien de notre école, s'était passée sans incident et à la satisfaction de tous. Cette réforme qui a suscité énormément de controverses et de palabres a pu être mise en place sans connaître le moindre problème, grâce à des choix judicieux et un investissement important des élus.

2014, c'est aussi **le lancement des travaux de notre future salle et de notre mairie**. Ce dossier nécessite également de la part des élus un travail de préparation et de suivi permanent. A ce jour, nous sommes assurés que la date de juillet 2015, pour la finition ne sera pas tenue. Des retards ont déjà été enregistrés dans le gros œuvre dus en partie à la configuration du sol. Il nous faut envisager septembre ou octobre et à la condition d'un hiver clément. Ce qui nous importe le plus, c'est la qualité des travaux et sur ce point, notre vigilance est permanente.

Nous avons également réalisé **la finition des travaux de la rue d'Ervillers**, travaux qui viennent parfaire la jonction de nos 2 lotissements et ceci, à la satisfaction des riverains.

Au total, ces travaux ont coûté 300000€ subventionnés en partie par la Conseil général et par la Participation pour voirie et réseaux (P.V.R.).

La porte du cimetière a été renouvelée et nous avons décidé la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) pour la **mise en place de feux « récompenses »** au droit du passage piétons de l'école, ces feux remplacent le passage surélevé qui a été refusé par le Conseil Général compte tenu de la densité de circulation.

Pour cette nouvelle année, le dossier de reconstruction sera à nouveau notre priorité avec en particulier, la recherche des meilleurs équipements intérieurs.

La CUA nous a accordé une **intensification significative de nos liaisons de transport vers Arras** et ceci par la mise en place, en complément du réseau actuel, de Transports A la Demande (TAD). Ces TAD seront desservis à partir de nos 2 abris bus (Mairie et Parking de la Salle) et desserviront la gare routière, et cela pour 1€. Grâce à ces TAD, nous aurons la correspondance sur le réseau Artis et les TAD arrageois. Cette mise en place constituera une avancée importante dans la desserte de notre commune. Renseignez vous en Mairie sur les horaires et les modalités de réservation et de fonctionnement

L'état des lieux de la démarche constituant **le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** sera achevé et votre contribution sera essentielle pour répondre à vos souhaits. Je tiens à souligner la démarche participative entreprise par la CUA pour ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui sera déterminant pour l'avenir de notre collectivité.

Nous aurons également réalisé **notre site internet** que vous attendez tous et ceci grâce à la compétence d'un conseiller.

La Mairie sera déménagée et la salle polyvalente pourra être mise au service de tous et permettre à nouveau d'y fêter la nouvelle année et de vous y réunir pour les vœux 2016. L'utilisation des locaux actuels de la Mairie sera étudiée en fonction des besoins et des possibilités.

Enfin, nous mettrons en place avec la CUA et la gendarmerie **le dispositif des voisins vigilants**, vous serez invités, pour les volontaires à y participer.

La commune connaîtra un événement important avec **le passage du Tour de France à Hénin sur Cojeul** le mercredi 8 juillet 2015.

Vous le constatez 2015 sera une année riche en événements qui modifiera sensiblement notre cadre actuel. Vous pouvez compter sur une attention soutenue de toute l'équipe municipale pour faire de cette nouvelle année une réussite durable pour notre commune.

En vous renouvelant mes vœux de bonne année, je veux vous assurer de notre disponibilité et de notre écoute.

Joyeuses



Fêtes

Le Tour de France 2015 passera par Hénin sur Cojeul

La 5ème étape de la 102ème édition du Tour de France se déroulera le mercredi 8 juillet 2015. Les cyclistes prendront le départ d'Arras, traverseront de nombreux lieux de mémoire notamment dans la CUA avant de partir pour Amiens. Cette étape de plaine de 189 km passe par Hénin sur Cojeul. Ce sera un événement inoubliable pour nous tous. Ce sera également l'occasion de donner une belle image de notre commune. Nous y reviendrons dans les prochaines éditions de l'Écho de la Mairie. Mais, nous vous invitons d'ores et déjà à réfléchir à des actions individuelles ou associatives et à en faire part à la mairie.



Pour Daniel , avec tout notre soutien



Début novembre, une affichette sous la forme d'un avis de recherche avec le nom de Daniel Pradier a été distribuée dans quelques boîtes aux lettres et apposée en quelques endroits de la commune. Vous ne l'avez sans doute pas vu et il est inutile de la reproduire. Cette affichette avec un humour de mauvais goût aurait pu passer aux oubliettes. Mais, il a semblé indispensable au Conseil Municipal de répondre à son auteur par l'intermédiaire de l'Écho de la Mairie.

En premier lieu, nous voulons apporter notre soutien à notre ami Daniel. Ce message est particulièrement injuste parce que Daniel a souhaité s'investir il y a un peu plus de six ans dans le conseil municipal pour apporter ses compétences, son énergie, son temps, sa disponibilité de jeune retraité au profit de la commune pour le bien-être de chacun des habitants. Il le fait d'autant plus qu'il sait les moyens de la commune limités. Il lui aurait été doux et facile de s'occuper de sa famille, de sa maison et de son jardin. Daniel est un homme modeste qui ne s'affiche pas. Mais, reconnaissez que ce n'est pas un simple conseiller. Il donne de son temps, il participe à des réunions, il produit des plantes et des fleurs. Il a participé à des plantations, des travaux d'entretien, raclé la boue, aidé Pascal, ... Il observe, il note ce qui ne va pas dans le domaine communal, il contribue au débat dans le conseil et apporte des solutions. La liste est trop longue. Tout ce qu'il fait est fait bénévolement et il fait même cadeau de ses frais de déplacement. Il est vrai qu'il n'aime pas les incivilités qui coûtent à la commune et qui nuisent au bien-être des habitants. En résumé, il est le conseiller idéal dont une petite commune peut rêver. A la lecture de cette affichette, il semble qu'il dérange certains qui préféreraient le laisser aller. Ce n'est pas sa conception ni la conception du Conseil. Aussi, nous soutenons Daniel, l' élu, le citoyen, l'homme et nous lui demandons de rester comme il est.

En second lieu, nous considérons que cette affichette est une attaque contre chacun des conseillers. Nous avons choisi d'être élus, nous devons faire des choix et partager les décisions. La critique est normale voire salutaire. Mais, la critique anonyme injuste est facile et peut faire mal aux plus investis. Si vous voulez garder des élus impliqués, alors, plus jamais ça. Nous demandons à l'auteur anonyme de réfléchir à son action et de voir ce qu'il pourrait faire comme Daniel pour la commune et ainsi contribuer à un monde meilleur.



Naissances :

Le 07 février 2014 , BIENFAIT Gabin
Le 23 juillet 2014 – CAPRON Eden
Le 07 mars 2014 – ELLUIN-RODZEILSKI Sasha
Le 29 avril 2014 – LIEUTENANT Alexis
Le 30 Septembre 2014 – LOTH Anthime

Etat Civil 2014 à Hénin sur Cojeul

Mariages :

Le 03 mai 2014 – BERZINS Monique et BRETON Denis
Le 10 mai 2014 – LEGRAND Marie Hélène et PLOUVIER Bénédicte

Décès :

Le 22 février 2014 – BASTIEN Marc
Le 06 avril 2014 – FOLY Francis
Le 20 Octobre 2014 – GRESELLE – LEFRERE Marcelle
Le 16 novembre 2014 – WIART-BLANC Odette

